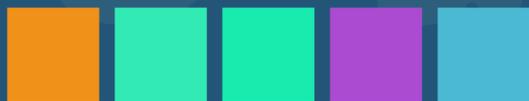


**'forum  
culture**

rapport  
d'activité  
**2016**





Tavannes, le 27 juin 2017



|                             |    |
|-----------------------------|----|
| <b>remarque liminaire</b>   | 5  |
| <b>l'ass0ciation</b>        | 6  |
| <b>créatiOn</b>             | 8  |
| <b>actiOn culturelle</b>    | 12 |
| <b>cOmmunication</b>        | 16 |
| <b>lOgistique</b>           | 20 |
| <b>pOlitique culturelle</b> | 24 |
| <b>cOmptes</b>              | 26 |

COMMISSIONS

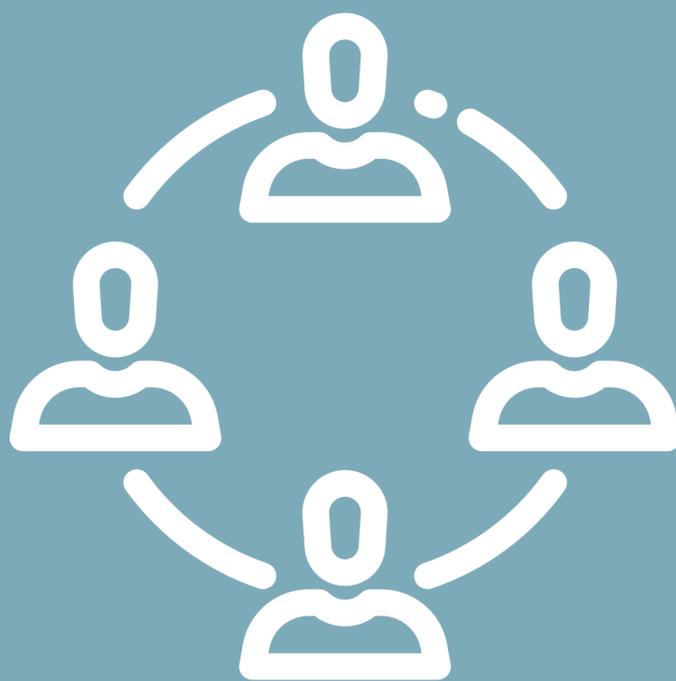


.....  
Le présent rapport revient sur la première année de fonctionnement du fOrum culture, soutenu par le Canton de Berne, ainsi que par la Fondation Pro Helvetia, dans le cadre de son programme d'encouragement à la diversité culturelle dans les régions.  
.....

Le fOrum culture est actif, selon sa nouvelle forme, depuis janvier 2016. Auparavant, le Forum Interjurassien de la Culture était constitué en une association non subventionnée qui œuvrait essentiellement à la défense des intérêts des acteurs culturels du Canton du Jura, du Jura bernois et de la Ville de Bienne. Depuis l'aval du 26 août 2015 par le Conseil-exécutif du canton de Berne et en novembre 2015 par le Grand Conseil bernois de faire porter le projet ARS (réseau des arts de la scène) au fOrum culture, ce dernier a dû, dans un premier temps, se structurer pour répondre aux nombreux enjeux portés par les cent vingt acteurs culturels membres de son réseau, ainsi que ceux développés par Mathieu Menghini dans le rapport ARS.

Au cours de sa structuration, dès janvier 2016, les cinq nouveaux membres de son comité directeur ont d'abord procédé à l'engagement de deux coordinateurs responsables de piloter les actions à venir. Puis, il s'est agi de composer les commissions **CRÉATION**, **ACTION CULTURELLE**, **COMMUNICATION** et **LOGISTIQUE** (une dizaine de membres du réseau chacune). Les groupes de travail ainsi formés ont eu pour tâche d'imaginer et d'encadrer les projets menés par le fOrum culture. En l'espace de six mois, entre juillet et décembre 2016, ces commissions se sont réunies afin d'envisager les chantiers qu'elles souhaitaient engager pour la fin d'année 2016 et l'année 2017. Le cadre des projets a été calibré pour coller au plus près des missions du fOrum culture, ainsi qu'à la feuille de route élaborée par les commissions, tout en veillant à maintenir la cohérence et l'équilibre budgétaire.

Le fOrum culture tient évidemment à remercier ses partenaires pour la confiance accordée depuis le début de son aventure, inédite jusqu'alors dans le Jura, le Jura bernois et la ville de Bienne.



**l'association**

# LE COMITÉ

Le comité du fOrum culture assure la vision stratégique de l'association à moyen et long terme, en développant une hauteur de vue qui lui permet d'embrasser l'ensemble des trajectoires qui constituent le projet. Il supervise les coordinateurs et agit en étroite collaboration avec les commissions, sous l'égide de l'Assemblée générale.

Le comité est composé de:

**THOMAS LOOSLI**, journaliste, auteur-compositeur-interprète, coordinateur de l'Espace culturel du Café du Soleil, responsable de la commission **COMMUNICATION**;

**MANON PIERREHUMBERT**, musicienne et fondatrice de la compagnie Bin°culaire, responsable de la commission **ACTION CULTURELLE**;

**GILLES STRAMBINI**, membre fondateur du Pantographe, responsable de la commission **POLITIQUE CULTURELLE**;

**NICOLAS STEULLET**, enseignant, membre de la Compagnie Vol de Nuit, programmateur théâtre au SAS, responsable de la commission **LOGISTIQUE**;

**MARC WOOG**, metteur en scène, auteur et enseignant de théâtre, responsable de la commission **CRÉATION**.

# LA COORDINATION

En 2016, la coordination du fOrum culture était assurée par:

**MATHIAS GAUTSCHI**, coordinateur responsable de l'organisation;

**VÉRONIQUE GONZALEZ**, coordinatrice responsable de la communication.



**création**

.....  
La commission **CRÉATION** est composée de programmeurs culturels régionaux: **Marynelle Debétaz**, des Spectacles Français de Bienne, **Brigitte Colin**, du Centre Culturel de la Prévôté, **Yves Noirjean**, du Centre Culturel Régional de Delémont, **Marie-Claire Chappuis**, du Centre Culturel du District de Porrentruy, **Manu Moser**, de la Plage des Six Pompes et **Anne Bisang**, du Théâtre Populaire Romand.

Ce collège de programmeurs a été rejoint par **Roberto Betti**, du Théâtre du Pommier, pour la sélection des projets en appartement, ainsi que par **Patrick Domon**, du Centre Culturel et de Loisirs de St-Imier et **Thomas Loosli**, de l'Espace Culturel Le Soleil de Saignelégier, partenaires de la diffusion des spectacles en appartement.

.....

Les membres de la commission **CRÉATION** ont surtout utilisé l'année 2016 pour penser les projets à venir et établir trois axes principaux:

## Les projets Hors les murs

Destinés uniquement aux acteurs culturels issus du territoire du fOrum culture, les projets Hors les murs sont mis sur pied afin de développer des projets de création dans des lieux dits non conventionnels. Trois artistes/compagnies seront soutenus annuellement, se voyant assurer la diffusion de leur projet via les centres culturels, théâtres et lieux partenaires du fOrum culture.

Dans ce cadre, fin 2016, un appel à projets pour des spectacles en appartement a été lancé. Trois lauréats ont été choisis, parmi les vingt-cinq projets reçus:

*Brefs entretiens avec des hommes hideux*, mis en scène par Guillaumarc Froideveaux (Cie TDU), *La poésie de la patate*, mis en scène par Alexandra Gentile (Cie Tout Outre) et *La table des matières*, mis en scène par Julien Mégroz. Ces projets, actuellement en création, seront présentés au public à partir de décembre 2017.

## L'accueil d'un artiste extérieur

Souhaitant également faire venir de l'extérieur de son territoire des artistes dont le travail lui semble pertinent, la commission **CRÉATION** proposera annuellement à un artiste de venir créer dans la région du fOrum culture un nouveau projet, en l'encourageant à collaborer avec un minimum de cinq acteurs culturels locaux (artistes et/ou techniciens).

En 2016, la commission **CRÉATION** a demandé à l'artiste Floriane Facchini de penser un nouveau projet, qu'elle a décidé de créer à Moutier. Elle proposera, en juin 2018, un projet anthropologique, théâtral et scénographique autour de la figure de la cabane. Elle rencontrera, pour sa création, des personnes âgées de la région du fOrum culture qu'elle interrogera sur leur rapport aux cabanes de leur enfance. Puis, elle invitera des adolescents dans des cabanes géantes construites en ville de Moutier, afin de les interroger sur leur rapport à cet espace. Enfin, un spectacle sera présenté à plus de 2000 élèves d'écoles primaires, dans le cadre du festival jeune public Espacestand! de Moutier, du 25 au 29 juin 2018.

## 24H DE CRÉATION

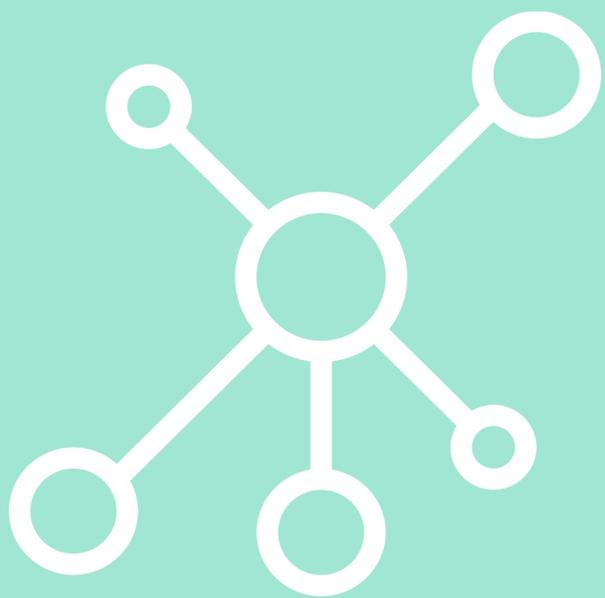


Premier projet présenté par la commission **CRÉATION**, les **24H DE CRÉATION** sont un marathon de création sur le modèle des Kapouchnik du Théâtre de l'Unité: un groupe d'artistes se retrouve dans un lieu et crée une forme spectaculaire ou un objet scénique en 24 heures, qu'il présente dans la foulée

pour une performance unique. Toutes les disciplines artistiques peuvent y prendre part (théâtre, danse, musique, arts plastiques, arts visuels, vidéo, photo...).



Ouvert à tous les artistes de Suisse romande, l'action s'est déroulée du 25 au 26 novembre 2016, à la Voirie de Bienne. Dix-sept artistes de tous horizons artistiques et géographiques ont été séparés en quatre groupes tirés au sort. Un thème commun, le «repli», leur a ensuite été donné, puis ils se sont mis à créer durant 24 heures, avant de présenter leurs travaux au public le 26 novembre 2016. Accueillie de manière extrêmement positive par les artistes et le public, l'action mérite néanmoins de trouver un cadre qui permet aux artistes de se concentrer essentiellement sur le processus et moins sur le résultat final. Les **24H DE CRÉATION** seront dès lors reconduites en 2017, les 1<sup>er</sup> et 2 septembre, au Stand de Moutier. L'action s'inscrira dans le cadre des **HISTOIRES DE DÉRIVES**, un autre projet du fOrum culture autour des marionnettes utilisées pendant plus de trente ans par le metteur en scène Germain Meyer, se déroulant de 1<sup>er</sup> au 17 septembre 2017.



**action culturelle**

.....  
La commission **ACTION CULTURELLE** est composée de **Nicolas Joray**, anthropologue, médiateur de théâtre et correspondant «arts de la scène» pour la presse de l'arc jurassien, d'**Anne-Sophie Marchal**, chargée de médiation et de projets culturels, membre de l'association pour la médiation culturelle La Lucarne, de **Sara Terrier**, conservatrice adjointe au Musée des Beaux-Arts du Locle et présidente de l'association La Lucarne et de **Stéphane Thies**, comédien, animateur-théâtre à Cours de Miracles et membre de la compagnie Vol de Nuit.

La commission a également compté parmi ses membres **Marie-Jeanne Liengme**, fondatrice de Cours de Miracles, et **Patrick Domon**, coordinateur du Centre de Culture et de Loisirs de St-Imier.

Les membres du comité en charge de la commission furent **Manon Pierrehumbert** de janvier à juillet 2017 et **Denis Beuret** d'août 2016 à février 2017.  
.....

Le premier projet mis sur pied en 2016 fut celui des **CAPSULES VIDÉO**. Elles s'articulent sur deux axes: la culture du point de vue du public, et la culture du point de vue des professionnels. Dans le cadre du **PANORAMA**, le premier axe a été abordé par l'entremise d'une déambulation au sein même des événements culturels.

Une intervieweuse, en la personne de Laura Chaignat, a sillonné les lieux culturels à la rencontre du public pour le questionner sur son rapport à la culture de sa région. La production s'est faite entre novembre 2016 et janvier 2017. Les premières pastilles ont été diffusées sur différents canaux (site internet, YouTube, Facebook). Ce projet était porté par Stéphane Thies.



L'objectif premier de ces capsules était d'améliorer la visibilité des productions amateurs et professionnelles régionales, de leur offrir une vitrine pour se mettre davantage en valeur et de favoriser ainsi leur diffusion régionale et au-delà — mais également d'encourager le public à se questionner sur son rapport à la culture. Somme toute, il s'agissait de mettre la population en appétit, et de lui donner envie d'embarquer avec les acteurs culturels de la région.

Deux autres actions ont été imaginées en 2016 et mises sur pied dès le début de l'année 2017:

### Appels à projets:

La commission **Action culturelle** dispose de 60'000. - CHF par année pour soutenir des projets collaboratifs initiés par ses membres dans le domaine de la médiation culturelle. Pour mener à bien sa mission d'encouragement aux actions créatrices de passerelles, qui ouvrent la culture à tous, la commission organisera quatre appels à projets annuels (mars, juin, septembre, décembre).

En voici les conditions d'admissibilité:

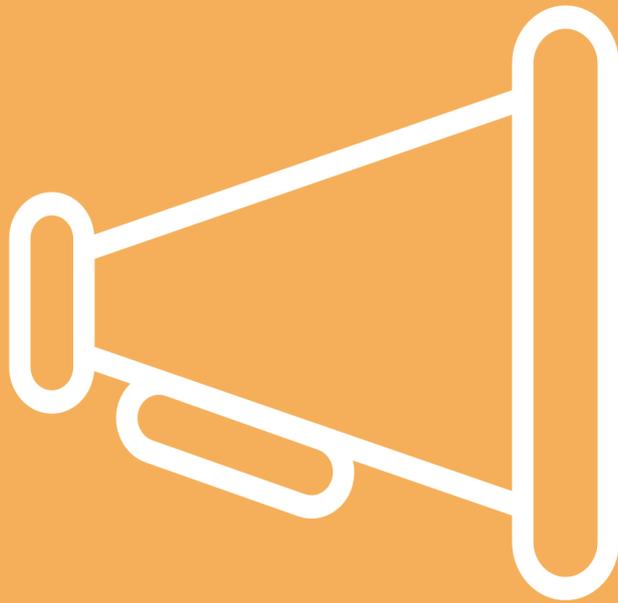
- Collaboration/réseautage: les projets impliquent au minimum 2 membres du fOrum culture (artistes, médiateurs et lieux culturels et/ou collectivités publiques). Le porteur de projet doit impérativement être médiateur culturel ou justifier d'une expérience professionnelle suffisamment significative dans ce domaine.
- Action territoriale: les projets ont lieu sur le territoire du fOrum culture (Jura, Jura bernois, Bienne), avec une préférence pour les projets qui se déplacent sur ce territoire.
- Toutes les disciplines du champ culturel peuvent être représentées (art, Histoire, archéologie, théâtre, danse, etc.)

## Demi-journée de sensibilisation à la médiation:

Cette première demi-journée de sensibilisation propose aux membres du fOrum culture de découvrir les différents champs d'action de ce domaine, ses spécificités ainsi que des outils pratiques et concrets à mettre en place dans leurs structures.

La demi-journée est organisée par l'association La Lucarne, représentée par Anne-Sophie Marchal et Sara Terrier, et aura lieu le 15 mai 2017 à Bienne. Patricia Huijnen, responsable de la médiation culturelle aux Journées photographiques de Bienne et Mathieu Menghini, chargé d'enseignement en histoire et pratiques de l'action culturelle à La Manufacture, Haute école des arts de la scène de Lausanne, sont également conviés à participer à cette journée. Cette matinée s'adresse aux membres du fOrum souhaitant s'initier à la médiation culturelle.

Une deuxième journée aura lieu en octobre 2017.



**cOmmunication**

La commission **COMMUNICATION** est composée de **Hélène Burri**, administratrice d'USINESONORE, membre du conseil municipal de Court, **Claudine Donzé**, gestionnaire indépendante de projets culturels, **Fanny Rossel**, comédienne, animatrice-théâtre, membre de la CicaS et **Sélina Stoecklin**, actrice culturelle. La commission est dirigée par **Thomas Loosli**.

Pour la commission **COMMUNICATION**, la première partie de l'année 2016 a été largement consacrée à des discussions et à des réflexions sur l'organisation de nos structures et sur les buts à atteindre. Il a d'abord fallu distinguer les tâches qui concernaient la commission de celles qui incombaient à la coordinatrice responsable de la communication du fOrum.

Cette distinction ayant été établie, les buts principaux de la commission **COMMUNICATION** ont été définis selon deux axes. Le premier axe est le recensement des besoins réels et concrets des membres de notre réseau et la recherche de solutions pour répondre à ces besoins. Le second consiste à trouver des manières originales de communiquer pour soutenir les projets mis sur pied par les autres commissions.

## panOrama: 360 ° de culture

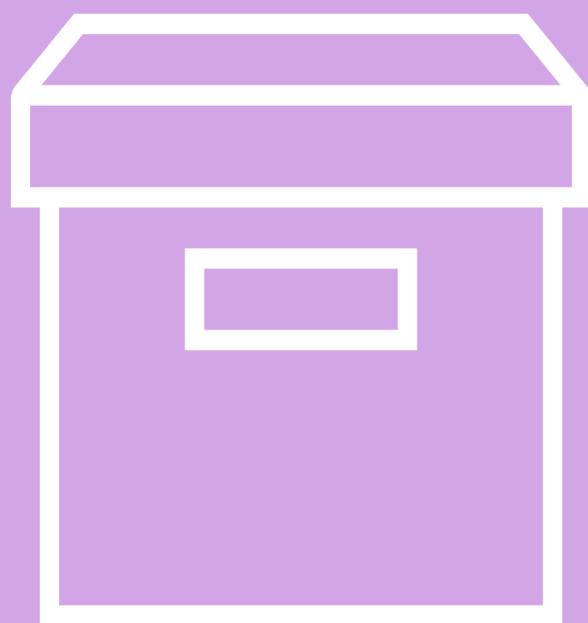
Le premier projet visible, né des idées de la commission **COMMUNICATION** en 2016, a été la première édition du panOrama, une mise en lumière des événements à l'affiche dans le Jura, le Jura bernois et la Ville de Bienne durant la période de novembre 2016 à janvier 2017. C'est l'idée d'une carte géographique interactive qui a servi de base au développement du concept du panOrama, dans ses versions papier, internet, et application pour smartphone.





Le chantier le plus important mis en route par la **COMMUNICATION** l'année dernière est celui de l'agenda culturel en ligne. Après un sondage auprès de nos membres, une étude de faisabilité menée par l'agence Giorgianni & Moeschler et des négociations avec l'Association Interjurassienne des Centres Culturels pour la transition avec l'agenda existant «culture-jura», ce projet va prendre forme en 2017 et l'agenda devrait être mis en ligne début 2018.

Les autres projets en attente de réalisation proposés par la commission **COMMUNICATION** sont: la création d'un magazine imprimé qui donnerait une tribune d'expression aux membres du fOrum actifs dans les domaines de l'écriture, de la critique et des arts visuels, une campagne d'affichage culturel (en collaboration avec la commission **LOGISTIQUE**), l'établissement de listes d'adresses utiles à mettre à disposition de nos membres, la mise sur pied de cours en communication, et, bien sûr, la collaboration avec les projets des autres commissions.



**logistique**

La commission **LOGISTIQUE** est composée de membres du fOrum culture ayant une sensibilité particulière pour les aspects techniques des arts de la scène: **Jérôme Bueche**, éclairagiste, **Karim Dubugnon**, technicien et musicien, **Pascale Güdel**, comédienne, **Fanny Krähenbühl**, comédienne, et **Ondine Yaffi**, plasticienne et résidente permanente du Pantographe. **Nicolas Steullet**, membre du comité, supervise les réunions de la commission.

La commission **LOGISTIQUE** s'est fixé pour objectifs de réfléchir aux questions touchant à la mutualisation et à la location de moyens techniques, à la mise en place d'un bureau culturel et à la création d'un abonnement commun aux lieux culturels.

---

## Bureau culturel

Une des premières tâches de la commission **LOGISTIQUE** a été d'œuvrer à la mise en place du bureau culturel du fOrum, à la rue de la Gare 4 à Tavannes. Le bureau met notamment à disposition des membres, à prix libre, un atelier de production d'imprimés (dossiers, affiches, papillons...), une caméra et un appareil photo professionnel de grande qualité et un enregistreur numérique. Les coordinateurs se tiennent également à disposition des membres pour fournir des conseils techniques et mettre en lien les membres du réseau.

## Mutualisation des moyens techniques

En 2016, la commission **LOGISTIQUE** a débuté le recensement des techniciens de la région Jura, Jura bernois et Bienne, ainsi que du matériel technique en possession des centres culturels et des membres. En collaboration avec G&M, une plateforme de recherche de matériel technique verra le jour en 2017.

Répondant à la demande de nombre d'acteurs culturels, un service de «petites annonces» a été conçu et mis en ligne sur le site du fOrum. Les membres peuvent ainsi offrir ou chercher du matériel ou des compétences humaines dans les domaines de la technique, de la scénographie, des costumes ou de l'administration. Ce service, mis en place en parallèle des profils des membres en ligne, est destiné à s'adapter aux besoins des membres.

## Locaux de stockage

La recherche d'un lieu de stockage, mis à disposition des membres à un prix avantageux, a débuté en 2016. Cet espace devrait voir le jour à la fin de l'année 2017. Cette initiative répond à un besoin urgent des acteurs culturels: la nécessité de disposer de surfaces de stockage pour leurs scénographies, costumes et matériel technique.

## Affichage culturel

Les commissions **LOGISTIQUE** et **COMMUNICATION** se sont associées pour réfléchir à un moyen de mettre en lumière la diversité des événements culturels de la région. Elles ont planché sur un projet de panneaux culturels mobiles qui seront déplacés chaque mois dans différentes communes du Jura et du Jura bernois. Un appel à projet a été lancé en juin 2017, invitant des artistes des arts visuels à créer une série de trois affiches F4 présentant chacune le programme d'un mois de la région du fOrum.

## Abonnement commun

La réflexion sur l'abonnement commun aux acteurs culturels a été un véritable casse-tête: quels tarifs pratiquer? Comment répartir les bénéfices de l'abonnement? La commission **LOGISTIQUE** a trouvé une solution originale et dans l'air du temps pour résoudre la question de l'abonnement commun. La commission a planché sur un projet de monnaie locale culturelle: le franc fOr. Le fOrum soutiendrait l'achat de francs fOr en pratiquant un taux de change avantageux. Ce serait ainsi un encouragement à consommer de la culture à moindre coût. La réflexion, de longue haleine, doit être poussée plus loin; le franc fOr verra vraisemblablement le jour en 2018.

## 24H DE CRÉATION, passeport culture, etc.

Les membres de la commission **LOGISTIQUE**, très investis, ont décidé d'apporter leur patte à des projets nés d'autres commissions du fOrum. Ainsi, ils ont par exemple mis en place un Facebook live lors des **24H DE CRÉATION**. Les internautes ont ainsi pu vivre en direct toutes les étapes du processus de création: des premiers remue-méninges à la présentation finale en passant par le choix des costumes.

La commission a également proposé le «passeport culture» dans le cadre de l'action panOrama: si le spectateur assistait à deux événements du panOrama, dans deux lieux différents, le fOrum culture lui offrait le troisième. L'action incitait ainsi le public à se déplacer dans les divers lieux culturels de la région.



**pOLitique culturelle**

.....  
Fin 2015, l'attention générale a été focalisée sur la mue de l'ancien fOrum Interjurassien de la Culture en sa forme actuelle. Le challenge était de faire en sorte que la forme **militante, solidaire et bénévole** de l'ancien fOrum ne soit pas noyée par la mission de son pendant subventionné.  
.....

Ces réflexions ont donné naissance à la commission **POLITIQUE CULTURELLE** telle qu'elle existe actuellement. Elle est un organe de veille et d'action. Contrairement aux autres commissions du fOrum, elle ne se rassemble qu'en cas de nécessité, sur sollicitation des membres. Elle intervient lorsqu'elle constate un dysfonctionnement, décide quand et où elle va agir. Ce sont ses membres qui sont à l'écoute des besoins du paysage culturel régional. Elle reste autonome au niveau financier, ne dépendant que des cotisations des membres.

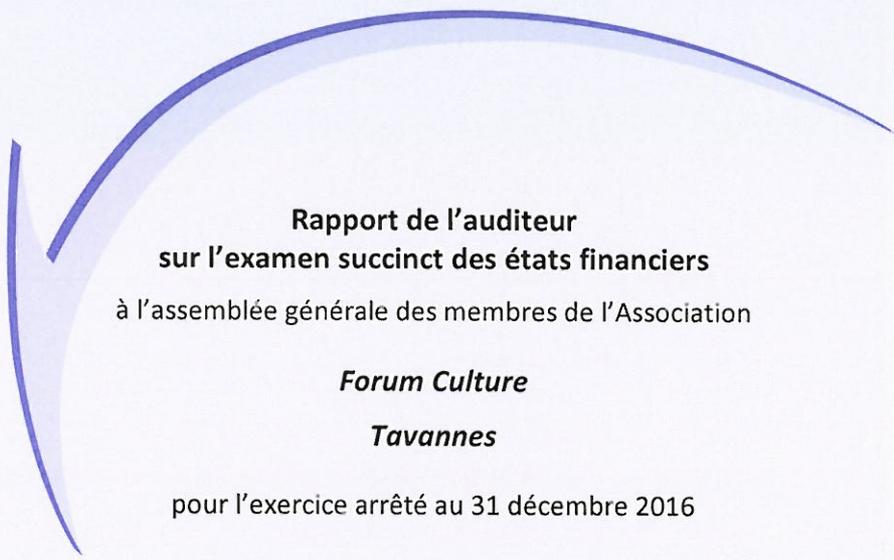
En 2016, la commission s'est mobilisée en soutien au Pantographe à Moutier, en lançant une pétition qui a récolté plus de trois mille signatures. La pétition demandait aux autorités de s'engager pour qu'une solution à l'amiable puisse être trouvée entre le lieu de création autogéré et le propriétaire du bâtiment, l'entreprise Tornos. Le conseil municipal de Moutier a organisé une rencontre pour entendre les représentants du fOrum et les informer qu'il s'agissait d'une affaire privée dans laquelle il ne comptait pas s'immiscer.

La commission a également suivi attentivement l'avancement des dossiers en cours, notamment celui des Spectacles Français à Bienne concernant la rénovation du théâtre Palace, se tenant prête à se mobiliser en cas de nécessité. Du côté du Théâtre du Jura à Delémont, des membres ont systématiquement participé aux réunions d'acteurs culturels sollicités par la fondation. Sur demande de cette dernière, un représentant du fOrum, Julien Annoni, siège régulièrement au sein de son conseil élargi.

Fin 2016, la commission a décidé de stimuler l'engagement des membres en misant sur des outils de réseautage et de proximité. L'exercice 2017 doit permettre de les développer.



**c0mptes  
révisés détaillés**



**Rapport de l'auditeur**  
**sur l'examen succinct des états financiers**  
à l'assemblée générale des membres de l'Association

***Forum Culture***

***Tavannes***

pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016

## **CONTENU**

Rapport de l'organe de révision

Bilan

Compte de résultat



**RAPPORT DE L'AUDITEUR  
SUR L'EXAMEN SUCCINCT DES ETATS FINANCIERS**

à l'assemblée générale des membres de l'Association

**Forum Culture - Tavannes**

---

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers de Forum Culture pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct)*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée quels états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Forum Culture conformément à la loi et aux statuts.

**Fiduciaire Juravenir SA**



**Michel Bouele**  
Expert-réviseur agréé  
(réviseur responsable)



**Jean-Luc Boillat**  
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 24 avril 2017

Annexes : comptes annuels



Bilan final

01.01.16 - 31.12.16

| Actif  | Passif   |
|--|--|
| 1 Actifs   | 2 Passifs  |
|  | 282'959.70 CHF   |
| 282'959.70 CHF   | 282'959.70 CHF   |
| 10 Actifs circulants   | 20 Capitaux étrangers à court terme  |
|  | 12'479.00 CHF  |
| 100 Trésorerie   | 200 Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de services |
|  | 5'610.60 CHF   |
| 1020 Raiffeisen CHF  | 2000 Dettes fournisseurs biens et services   |
|  | 5'610.60 CHF   |
| 110 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services                                | 227 Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales (sans intérêts)     |
|  | (2'036.15) CHF   |
| 1100 Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers (débiteurs-clients) | 2271 Compte courant AVS, AI, APG, AC et CAF  |
|  | (2'934.95) CHF   |
|  | 898.80 CHF   |
| 130 Actifs de régularisation (actifs transitoires)   | 2273 Compte courant LAA Helvetia   |
|  | 38'100.00 CHF  |
| 1301 Produits à recevoir   | 230 Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme     |
|  | 8'904.55 CHF   |
|  | 38'100.00 CHF  |
| 14 Actifs immobilisés  | 2300 Charges à payer   |
|  | 8'814.55 CHF   |
|  | 90.00 CHF  |
|  | 4'620.00 CHF   |
| 150 Immobilisations corporelles meubles  | 2301 Produits encaissés d'avance   |
|  | 90.00 CHF  |
| 1500 Machines et appareils   | 24 Capitaux étrangers à long terme   |
|  | 235'000.00 CHF   |
| 1509 Amortissements et corrections de la valeur des machines et appareils                                | 260 Provisions et postes analogues prévus par la loi                                 |
|  | 235'000.00 CHF   |
|  | (1'550.00) CHF   |
|  | 2620 Provisions pour activités - Commission communication                            |
|  | 40'000.00 CHF  |
|  | 2630 Provision pour activités - Commission action culturelle                         |
|  | 60'000.00 CHF  |
|  | 2640 Provision pour activités - Commission création                                  |
|  | 110'000.00 CHF   |
|  | 2650 Provision pour activités - Commission législative                               |
|  | 25'000.00 CHF  |
|  | 28 Capitaux propres (personnes morales)  |
|  | 35'480.70 CHF  |
|  | 280 Capital social   |
|  | 7'859.34 CHF   |
|  | 2800 Capital social  |
|  | 7'859.34 CHF   |
|  | 290 Réserves et bénéfice reporté ou perte reportée                                   |
|  | 27'621.36 CHF  |
|  | 2900 Réserve générale  |
|  | 25'000.00 CHF  |
|  | 2979 Bénéfice ou perte de l'exercice   |
|  | 2'621.36 CHF   |
| TOTAL ACTIF  | TOTAL PASSIF   |
| 282'959.70 CHF   | 282'959.70 CHF   |

Pertes et Profits

01.01.16 - 31.12.16

| Charges |   | Produits       |      |   |
|---------|---|----------------|------|---|
|         |   |                | 3    |   |
| 5       | Charges de personnel  | 205'683.98 CHF |      | Produits nets, subventions, cotisations               |
|         |   |                | 3000 | Subventions publiques - CJB                           |
| 520     | Charges salariales  | 174'729.95 CHF | 3001 | Subventions publiques - Pro-helvetia                  |
| 5200    | Salaires de base  | 158'960.07 CHF | 3400 | Cotisations des membres                               |
| 5202    | Honoraires pour prestataires (sans charges sociales)              | 15'518.68 CHF  | 3600 | Produits annexes résultant de prestations de services |
| 5204    | Divers non soumis AVS   | 251.20 CHF     |      |   |
|         |   |                |      | 556'187.00 CHF  |
|         |   |                |      | 512'500.00 CHF  |
|         |   |                |      | 37'500.00 CHF   |
|         |   |                |      | 5'940.00 CHF  |
|         |   |                |      | 347.00 CHF  |
| 527     | Charges sociales  | 22'236.38 CHF  |      |   |
| 5270    | AVS, AI, APG, assurance-chômage                                   | 10'821.68 CHF  |      |   |
| 5271    | Caisse d'Allocations Familiales (CAF)                             | 2'874.00 CHF   |      |   |
| 5272    | Prévoyance professionnelle  | 7'834.80 CHF   |      |   |
| 5273    | Assurance-accidents   | 705.90 CHF     |      |   |
| 5274    | Assurance maladie (Indemnité Journalière Maladie)                 | - CHF          |      |   |
| 528     | Autres charges de personnel                                       | 8'717.65 CHF   |      |   |
| 5281    | Frais de voyages  | 175.00 CHF     |      |   |
| 5283    | Frais de repas, représentation, autres                            | 2'181.40 CHF   |      |   |
| 5289    | Autres charges de personnel                                       | 6'361.25 CHF   |      |   |
| 6       | Autres charges d'exploitation, amortissements, résultat financier | 87'881.66 CHF  |      |   |
| 60      | Charges de locaux   | 1'700.00 CHF   |      |   |
| 6000    | Loyers pour locaux de tiers                                       | 1'700.00 CHF   |      |   |
| 61      | Entretien, réparations, remplacements (ERR) ; leasing             | 1'755.70 CHF   |      |   |
| 6130    | ERR installations de bureau                                       | 366.00 CHF     |      |   |
| 6140    | ERR installations pour le personnel                               | 59.90 CHF      |      |   |
| 6150    | Charges de leasing  | 1'329.80 CHF   |      |   |
| 62      | Charges de véhicules et de transport                              | 621.70 CHF     |      |   |
| 6200    | Réparation, service et nettoyage                                  | 56.00 CHF      |      |   |
| 6210    | Carburants  | 55.00 CHF      |      |   |
| 6280    | Autres charges de transport                                       | 510.70 CHF     |      |   |

|      |  |                       |
|------|--|-----------------------|
| 63   | Assurances-chooses, droits, taxes, autorisations                     | 613.00 CHF            |
| 6360 | Droits, taxes et autorisations                                       | 613.00 CHF            |
| 65   | Charges d'administration et d'informatique                           | 17'274.38 CHF         |
| 6500 | Matériel de bureau, imprimés, photocopies et littérature spécialisée | 4'039.34 CHF          |
| 6510 | Téléphone, Internet, frais de port                                   | 366.20 CHF            |
| 6540 | Comité, assemblée générale, organe de révision                       | 2'814.20 CHF          |
| 6550 | Coordination   | 2'104.95 CHF          |
| 6560 | Commissions thématiques  | 5'000.00 CHF          |
| 6580 | Licences et entretien  | 2'949.69 CHF          |
| 66   | Charges de publicité   | 64'221.38 CHF         |
| 6600 | Publicité, médias électroniques                                      | 17'086.00 CHF         |
| 6610 | Imprimés publicitaires, matériel de publicité                        | 8'753.38 CHF          |
| 6660 | Publicité, sponsoring  | 42.00 CHF             |
| 6680 | Conseils en publicité, études de marché                              | 38'340.00 CHF         |
| 68   | Amortissements des immobilisations corporelles                       | 1'550.00 CHF          |
| 6830 | Amortissement des immobilisations corporelles immeubles              | 1'550.00 CHF          |
| 69   | Charges et produits financiers                                       | 145.50 CHF            |
| 6940 | Frais bancaires  | 145.50 CHF            |
| 7    | Attributions   | 260'000.00 CHF        |
| 7000 | Attributions aux provisions  | 235'000.00 CHF        |
| 7010 | Attribution à la réserve générale                                    | 25'000.00 CHF         |
|      | <b>Différence (bénéfice)</b>   | <b>2'621.36 CHF</b>   |
|      |  | <b>556'187.00 CHF</b> |



*Rédactionnel:* comité du fOrum culture  
*Photos:* fOrum culture et Stéphane Gerber  
*Mise en page et visuels:* Giorgianni & Moeschler